

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 20H45, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Jacques Portelance, Alexandre Turcotte, Marc Girard Alleyn, Claude Leroux, Clarisse Viens, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de la Mairesse, madame Mélanie Villeneuve.

Autre(s) présence(s) : Madame la directrice générale Christine Ménard et Me Alexandra Quenneville, greffière.

Après vérification du quorum, la Mairesse déclare la séance ordinaire du 18 décembre 2024 ouverte.

**RÉSOLUTION
2024-12-448**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20:45.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Claude Leroux, appuyé par madame la conseillère Clarisse Viens :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel quel.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **Première période de questions**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
4. **Avis de motion**
5. **Règlementation**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Offre d'achat pour l'acquisition des lots 6 329 027, 3 951 857 et une partie du lot 3 951 739 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville (Boisé des Bosquets) - Approbation et autorisation de signature
7. **Finances**
8. **Développement et mise en valeur du territoire**
9. **Travaux publics**
10. **Famille, culture et loisir**
11. **Environnement**
12. **Sécurité aux citoyens**
13. **Affaires nouvelles**
14. **Deuxième période de questions**

15. Levée de la séance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

RÉSOLUTION
2024-12-449

OFFRE D'ACHAT POUR L'ACQUISITION DES LOTS 6 329 027, 3 951 857 ET UNE PARTIE DU LOT 3 951 739 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE ROUVILLE (BOISÉ DES BOSQUETS) - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que la Ville désire procéder à l'acquisition des lots 6 329 027, 3 951 857 et une partie du lot 3 951 739 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville (ci-après l'« **Immeuble** »);

CONSIDÉRANT l'offre d'achat à intervenir entre la Ville d'Otterburn Park et la Fondation Papillon rédigées conjointement par les représentants juridiques des parties (ci-après l'« **Offre d'achat** ») daté du 18 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont eu l'opportunité de consulter l'Offre d'achat;

CONSIDÉRANT que l'engagement de la Ville dans l'Offre d'achat est conditionnelle à ce que la Ville obtienne un financement auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (« **CMM** ») découlant du programme d'aide financière pour les projets de la Trame verte et bleu, correspondant au deux tiers (2/3) du Prix d'achat, et à toute vérification diligente dont elle devra s'en déclarer satisfaite;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Clarisse Viens :

QUE le conseil approuve l'Offre d'achat à intervenir entre la Ville et la Fondation Papillon afin de procéder à l'acquisition de l'Immeuble, soit lots 6 329 027, 3 951 857 et une partie du lot 3 951 739;

QUE le conseil autorise la mairesse, ou en son absence la mairesse suppléante, et la greffière, ou en son absence l'assistante greffière, à signer pour et au nom de la Ville, tout document relatif à l'acquisition de l'Immeuble et pouvant donner effet à l'Offre d'achat et à tout addenda à l'Offre d'achat.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Des personnes ont consigné leur nom au registre pour la deuxième période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal. Elles ont posé les questions suivantes de 21:05 à 21:20 :

- **Monsieur Michel-Étienne Richer** : Respect des règlements dans les Bosquets
- **Monsieur Philippe Marois** : Condition de la subvention de la CMM - Disponibilité de l'accès aux sentiers
- **Madame Catherine Pépin** : Précisions sur les lots acquis
- **Monsieur Stéphane Grignon** : Titres immobiliers
- **Monsieur Alexandre Bernard** : Entrée sur la rue Helen - Clôture - Précisions sur les lots acquis

RÉSOLUTION
2024-12-450

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Claude Leroux, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

QUE la présente séance soit et est levée à 21:20.

Mélanie Villeneuve, Mairesse

Me Alexandra Quenneville, Greffière